

Comité de Bassin Artois-Picardie _____

Le Secrétaire
du Comité de Bassin

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DE L'ACTION
INTERNATIONALE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU 7 NOVEMBRE 2014**

1 : 05

ETAIENT PRESENTS :

Président – Représentant des Collectivités Territoriales

SCHEPMAN Jean

Vice-Président – Représentant des Usagers

DANLOUX Joël

Représentants des Collectivités Territoriales

BOULOGNE Michel

COTEL Jacques

DEFLESSELLE Claude

HAUSSOULIER Stéphane

Représentants des Usagers

DHÉNIN-VERBRUGGHE Ginette

SIX Alain

Membres consultatifs

THIBAUT Olivier

Directeur Général de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
assisté de Messieurs COURTECUISSÉ Arnaud, PENISSON Bruno et de Mesdames DERICQ Christine,
LESSENS Géraldine, MARTIN Delphine

Autres membres / Divers

DELELIS Annick

Professeur Emérite de l'Université Lille 2
Ancienne Membre du Comité de Bassin Artois-Picardie
Ancienne Présidente du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

ETAIENT EXCUSÉS :

Représentants des Usagers

DELAUME Jacques

FAICT Olivier

Représentants de l'Etat et de ses Etablissements Publics

DÉMARCO François, Directeur Général BRGM

DERVILLE Isabelle, DREAL NPDC par intérim, Délégué de Bassin Artois-Picardie

GRALL Jean-Yves, Directeur Général de l'ARS Nord Pas-de-Calais

HOTTIAUX Laurent, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales Nord Pas-de-Calais

Membres consultatifs

BAILLY-TURCHI Maud, Contrôleur Financier auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

CORDET Jean-François, Président du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

GRISEZ Claire, Commissaire du Gouvernement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Divers

KARPINSKI Jean-Philippe, Représentant titulaire du personnel au Conseil d'Administration

LEFEBVRE Jean-Pierre, Représentant suppléant du personnel au Conseil d'Administration



L'ORDRE DU JOUR ETAIT LE SUIVANT :

1. Approbation du Procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 21 Février 2014
2. Situation des engagements (dont dossiers « appel à petits projets 2014)
3. Coopération Décentralisée

- 3.1 - Projets de coopération décentralisée soumis à la Commission (**points proposés pour avis à la CPAIDD**)

Compte rendu de l'appel à petits projets 2014 : projets financés

Projets terrain

- Haïti (commune de Christ Roi) – **syndicat Artois-Com** – Solidarités International
 - Kirghyzstan (village de Ang-Ostom)– **CASO** – WECF & PNUD
 - Sénégal (Région de Saint Louis, Matam et Dragana) – **Conseil Général du Nord** – AFDEAS
 - Burkina Faso (Vidangeurs Manuels à Ouagadougou) – **CAD** – Réseau Projections – Ilias Sawadogo
- 3.2 - Bilan des projets de coopération décentralisée accordés par délégation du Directeur Général
 - 3.3 - Information sur l'appel à petits projets
4. Coopération Institutionnelle & Actions Jeunesse
 - 4.1 - Les Instances Jeunesses
 - 4.2 - Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
 - 4.3 - Prolongement du programme d'activités de coopération institutionnelle avec le bassin Del Chili (Pérou) avec l'appui de l'Office National de l'Eau
 - 4.4 - 7^{ème} Forum Mondial de l'eau (Daëgu – Gyeongbuk (Corée du Sud) – 12 au 17 Avril 2015 – Appui au partenariat français pour l'eau (PFE)
 - 4.5 - Projet de document en version espagnole et anglaise sur l'expérience française en matière de Comité de bassin
 5. Divers
 - 5.1 - Planning des missions et événements 2014 (Actualisé) et proposition pour l'année 2015

**RELEVÉ DE DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION
PERMANENTE DE L' ACTION INTERNATIONALE ET
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU 07 NOVEMBRE 2014**

N° DU POINT DE L'ORDRE DU JOUR	N° DE DELIB.	OBJET	ADOPTE	REFUSE	AVIS FAVORABLE TRANSMIS AU CA	AMENDE	OBSERVATIONS
1		Approbation du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 21 février 2014	X				Unanimité
3 3.1.5	14-A-...	Délibération coopération décentralisée (n°15750)			X		Unanimité
4 4.6	14-A-...	Délibération coopération institutionnelle (n°15799)			X		Unanimité

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur Jean SCHEPMAN, Président de la Commission, ouvre la séance à 14 h 09.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION PERMANENTE DES AFFAIRES INTERNATIONALES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE DU 21 FEVRIER 2014

Monsieur SCHEPMAN demande si des remarques sont à formuler concernant la rédaction du procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 21 février 2014.

Aucune remarque.

Le procès-verbal de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 21 février 2014 est adopté à l'unanimité.

2 - SITUATION DES ENGAGEMENTS - ACTION INTERNATIONALE

Monsieur COURTECUISSÉ présente la situation des engagements relative aux deux sous-lignes de la ligne X 33 « action internationale » :

- X330 : action internationale - coopération décentralisée
- X331 : action internationale - coopération institutionnelle

	X330	X331	TOTAL X33
Dotation initiale 2014	937 438,00 €	117 287,27 €	1 054 725,27 €
Engagements effectués	742 983,00 €	69 896,92 €	812 879,92 €
Reste à engager au 13/10/2014	194 455,00 €	47 390,35 €	241 845,35 €
Dossiers soumis à la décision de la CPAIDD du 07/11/2014	182 500,00 €	45 139,00 €	227 639,00 €
Reste à engager après la CPAIDD du 07/11/2014	11 955,00 €	2 251,35 €	14 206,35 €
% d'engagement	98,72%	98,08%	98,65%

En réponse à Monsieur SCHEPMAN, Monsieur THIBAUT confirme la très bonne consommation des lignes. Il ajoute que les sommes restantes en fin d'année, même si elles sont faibles, seront reportées sur les crédits 2015.

3 - COOPERATION DECENTRALISEE

Monsieur COURTECUISSÉ, avant de présenter en détail les projets de coopération décentralisée, en référence aux points n°3.1.1 à 3.1.4 « projets de terrain », rappelle l'application de la grille d'évaluation :

GRILLE DE SELECTION DES DOSSIERS DE COOPERATION DECENTRALISEE EAU ET ASSAINISSEMENT
Décision du Directeur

Thématique	Critères	Nombre de points maximum	WECF Kirghizstan	Réseau Projection Burkina Faso	AFDEAS Sénégal	Solidarités International Haïti	
Contenu du projet	Echelle d'intervention	/2	1	1	2	1	1 : Une commune, un village 2 : Plusieurs communes/Villages
	Durée du projet	/2	1	1	0	0	1 : deux ans 2 : trois ans
	Etude Préalable/diagnostic	/3	3	3	3	3	1 : Etude technique sommaire 2 : Etude technique détaillée 3 : Etude technique + sociologique (adhésion de la population)
	Volet Accès à l'eau	/2	2	0	1	0	1 : Forage + pompe 2 : Forage + pompe + alimentation (château, retenue d'eau,...)
	Volet Assainissement	/2	0	2	0	0	1 : latrines 2 : latrines et gestion des boues
	Volet Gouvernance	/2	2	2	2	2	1 : Formation + Comité d'usagers 2 : 1 + appui à la gestion pérenne des ouvrages eau et assainissement
	Capitalisation	/2	2	2	2	2	1 : Développement de guides, recueil de bonnes pratiques... 2 : partage avec d'autres structures des éléments de capitalisation
Localisation du projet		/2	1	1	1	2	1 : existence d'un accord de coopération avec la structure (commune/syndicat) du bassin 2 : lien avec un accord de coopération plus large (national, transfrontalier,...)
Cohérence du projet avec la politique nationale de l'eau		/3	2	1	1	3	1 : cohérence avec les priorités nationales 2 : 1 + bailleurs de fonds international dans le financement 3 : 1 + 2 + autres agences de l'eau impliquées
	TOTAL	/20	14	13	12	13	

Informations complémentaires

Opération réalisée dans le cadre d'un jumelage entre collectivités	non	non	non	non
Taux d'accès à l'eau dans le secteur du programme	NC	NC	NC	NC
Taux d'accès à l'assainissement dans le secteur du programme	NC	NC	NC	NC

La grille permet de hiérarchiser les dossiers et de les comparer entre eux.

Les dossiers obtenant une note supérieure ou égale à 12 sur 20 sont présentés avec avis favorable à la CPAIDD et au CA et les dossiers obtenant une note inférieure à 12 sur 20 sont reportés à la dernière CPAIDD et CA de l'année et sont aidés en fonction des crédits restants.

Remarque :

Monsieur DANLOUX demande si la participation locale d'au moins 10% à un projet de coopération décentralisée est un critère également respecté.

Il rappelle que cette règle avait été décidée également lors de la mise en place de la grille d'évaluation en 2010.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme que ce critère est bien respecté.

Cette participation locale se traduit soit sous forme financière ou soit sous forme de main d'œuvre (participation des populations à la construction des ouvrages). Dans ce deuxième cas, il est demandé à l'association portant le projet de l'estimer.

ST
72
P

Points décisionnels

3.1 - Projets de Coopération décentralisée Dossiers proposés pour avis de la CPAIDD avant décision du CA (POINTS N°3.1.1 à 3.1.4)

Monsieur COURTECUISSÉ présente les points n°3.1.1 à 3.1.4 de l'ordre du jour tels que figurant dans le dossier de séance.

4 dossiers de coopération décentralisée sont soumis à l'avis de la CPAIDD pour un montant total de participation financière de 182 500 €.

Projets de terrain :

- 1) DOSSIER EN FAVEUR DE SOLIDARITES INTERNATIONAL : PROJET DE CONSTRUCTION ET D'AMELIORATION DES SYSTEMES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU QUARTIER DE CHRIST ROI A PORT AU PRINCE (HAÏTI)**
(c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Budget :

Montant du projet : 570 170 € sur 1 an

Montant total de la participation financière de l'Agence : 50 000 €

Autres financements :

- Union Européenne : 200 000 € (acquis)
- Bourges + : 20 000 € (acquis)
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 100 000 € (dépôt en septembre)
- Fonds Eau du Grand Lyon : 130 000 € (dépôt en juin)
- Artois Comm : 25 000 € (demande déposée)
- Divers (dont participation communautaire) : 45 170 €

La note d'évaluation du projet est de 13/20.

Remarques :

Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE demande si le partenaire du projet sur le bassin, Artois-Comm, a une coopération décentralisée avec la ville d'Haïti ou n'apporte qu'un soutien financier au porteur du projet qu'est Solidarités International.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme qu'Artois-Comm n'apporte qu'un soutien financier au porteur de projet à hauteur de 25 000 €.

Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE explique que l'appui de l'Agence aux coopérations décentralisées doit être réservé aux collectivités réellement impliquées. Elle s'intéresse donc à l'implication des collectivités.

Concernant le projet, l'appui de la collectivité est marginal (25 000 € sur un total de 570 170 €).

Monsieur COURTECUISSÉ souligne que cet appui n'est pas si marginal car peu de collectivités peuvent apporter un soutien financier de ce niveau.

L'aide financière dépend de la taille de la structure. Ainsi, le Fonds Eau du Grand Lyon apporte 130 000 € car il est de taille beaucoup plus importante qu'Artois-Comm.

Artois-Comm apporte une aide sur quelques projets en matière d'assainissement notamment également au Sénégal.

Il pourrait éventuellement apporter un appui humain au projet au travers d'ingénieurs et de personnel d'Artois-Comm qui participeraient avec l'ONG Solidarités International à une mission sur place.

Monsieur COURTECUISSÉ, en réponse à Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE explique que l'ONG Solidarités International est située en région parisienne (Clichy).

Monsieur THIBAUT précise qu'une grande partie des aides à la coopération décentralisée soutenues par l'Agence a pour porteur de projets des associations professionnelles (Médecins Sans Frontières, Solidarités International, SOS Sahel...). Ces associations recherchent ensuite des porteurs locaux dans chaque bassin.

Pour l'Agence, il est sécurisant d'avoir un maître d'ouvrage qui connaît le terrain et les systèmes internationaux pour porter les projets.

Il confirme que l'Agence serait satisfaite si les collectivités consacraient vraiment 1% de leurs recettes, selon la loi Oudin Santini, à la solidarité : cela permettrait de faire beaucoup plus de coopération décentralisée.

L'Agence doit pousser les collectivités à s'investir plus. Il rappelle que l'Agence de l'Eau s'est lancée dans la coopération décentralisée définie par la loi Oudin Santini par défaut des collectivités. Les aides financières de l'Agence incitent les collectivités à s'investir plus.

La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier. Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.

(participation financière : 50 000 €)

2) DOSSIER EN FAVEUR DE WECF (WOMEN IN EUROPE FOR A COMMON FUTURE) : PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE LE VILLAGE D'AN-OSTON ANNEE 1 (KIRGHIZSTAN) (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Budget

Montant du projet : 160 000 € sur 2 ans (100 000 € en année 1 ; 60 000 € en année 2)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 80 000 € (50 000 € en année 1 ; 30 000 € en année 2)

Autres financements :

- Vente de produits et services : 1 000 € (500 € en année 1, 500 € en année 2)
- Autorité publique du Village : 8 696 € (7 916 € en année 1, 780 € en année 2)
- Communauté d'agglomération de Saint Omer – CASO : 20 000 € (11 000 € en année 1, 9 000 € en année 2) – Financement confirmé
- Ambassade F / NL / Germ : 37 300 € (20 500 € en année 1, 16 800 € en année 2)
- Autre : 13 004 € (10 084 € en année 1, 2 920 € en année 2)

Ce projet est la suite d'une étude exploratoire financée en 2013 avec le programme des nations unies pour le développement (micro-crédits et forte implication des populations locales au Kirghizstan).

La note d'évaluation du projet est de 14/20.

Remarques :

Monsieur SCHEPMAN fait remarquer le coût important du projet par rapport au nombre d'habitants concernés (1090 habitants).

Il demande si l'explication tient au fait que les villages sont complètement isolés les uns des autres, ce qui amène des coûts supplémentaires.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme que l'habitat dans la région concernée est rural avec des villages relativement éloignés les uns des autres.

Le réseau d'eau potable est donc relativement long et coûteux à réparer.

En réponse à Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE, Monsieur COURTECUISSÉ explique que le porteur de projet est l'association WECF.

WECF a une antenne en France sur Annemasse.

L'association mène beaucoup de projets de solidarité internationale d'accès à l'eau, à l'assainissement, à l'éducation portés essentiellement par des femmes.

Ainsi, les comités d'usagers dans la région du lac Issyk Kul sont en grande partie pilotés par des femmes gérant notamment le paiement de l'eau.

Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE demande quel est le niveau d'implication de la Communauté d'agglomération de Saint Omer participant financièrement au projet.

Monsieur COURTECUISSÉ explique qu'outre l'implication financière indiquée dans le point de présentation, la CASO accompagnera les autorités locales dans la création d'intercommunalités.

La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier. Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.

(participation financière : 50 000 € en 2014 ; 30 000 € en 2015 en délégation au Directeur)

- 3) DOSSIER EN FAVEUR DE AFDEAS (ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AGRICOLE AU SENEGAL) : PROJET D'AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE DANS PLUSIEURS VILLAGES DE LA REGION DE SAINT LOUIS ET MATAM (SENEGAL)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Budget :

Montant du projet : 131 586 €

Montant total de la participation financière de l'Agence : 50 000 €

Autres financements :

- Fonds propres : 13 386 €
- Commune de Lille : 1 200 € (acquis)
- Département du Nord : 15 000 € (dont 5 000 € acquis)
- Région Nord-Pas-de-Calais : 20 000 € (en cours)
- Apports privés : 32 000 € (dont 25 000 € acquis)

Cette première partie de projet correspond essentiellement à de l'accès à l'eau potable par des forages dans les villages. Il pourrait se poursuivre avec une partie d'assainissement.

Les partenaires du projet sur le bassin sont la commune de Lille, le Conseil Général du Nord et le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais.

La note d'évaluation du projet est de 12/20.

Remarques :

En réponse à Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE, Monsieur COURTECUISSÉ précise que l'aide du Conseil Régional NPDC est en cours d'instruction.

La personne porteuse de la demande d'aide est confiante d'obtenir l'appui du Conseil Régional.

L'Agence y sera attentive.

Monsieur THIBAUT rappelle que pour respecter la délibération programme de coopération décentralisée, il est nécessaire que les projets aient une implication d'une collectivité du bassin. Le financement de l'Agence ne sera effectif sur un projet réalisé que s'il y a une collectivité du bassin.

Même si les montants d'aides sont faibles, il n'existe pas de montants minimum dans la délibération.

Il souligne qu'il n'est pas nécessaire d'attendre que les porteurs de projets obtiennent accord de toutes leurs demandes de financement pour ne pas bloquer l'avancement des projets.

Le Conseil Général du Nord a ainsi déjà donné son accord pour 5000 € sur la demande de 15 000 € et le Conseil Régional NPDC étudie l'attribution de l'aide de 20 000 €. La Commune de Lille a accordé d'ores et déjà une aide de 1200 €.

Monsieur DANLOUX demande comment s'expliquent les techniques de forage à faible coût évoquées dans le point de présentation.

Monsieur COURTECUISSÉ explique que les techniques de forage à faible coût visent à avoir des types d'ouvrages à coût modeste comme des pompes volta par exemple. Il existe également une forte implication des populations dans la réalisation de ces forages.

Monsieur PENISSON précise que le maître d'ouvrage utilisera la main d'œuvre locale pour l'aider à réaliser les puits avec du matériel adéquat permettant de creuser jusqu'à 20 mètres de profondeur.



**La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.**
(participation financière : 50 000 €)

- 4) **DOSSIER EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION RESEAU PROJECTION (ASSOPROJECTION) ET DE ILIAS SAWADOGO (JEUNE PARLEMENTAIRE PMJE) : PROJET D'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SANTE DANS LES QUARTIERS ZONES URBAINES DEFAVORISEES DE OUAGADOUGOU : PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE LA VIDANGE MANUELLE - ANNEE 1 (BURKINA FASO)**
(c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Budget :

Montant du projet : 139 994 € sur 2 ans (74 994 € en année 1, 65 000 € en année 2)

Montant total de la participation financière de l'Agence : 65 000 € (32 500 € en année 1 ; 32 500 € en année 2)

Autres financements :

- SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne) : 65 000 € (accord de principe) (32 500 € en année 1 ; 32 500 € en année 2)
- Communauté d'Agglomération du Douaisis : 6 500 € (en cours) (6 500 € en année 1 ; 0 € en année 2)
- Autre : 3 494 € (en recherche de financement) (3 494 € en année 1 ; 0 € en année 2)

Le projet est soutenu au niveau du bassin par la Communauté d'Agglomération du Douaisis qui suit depuis longtemps Ilias SAWADOGO dans son projet de vidange manuelle.

La note d'évaluation du projet est de 13/20.

Pas de remarque.

**La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.**
(participation financière : 32 500 € en 2014 ; 32 500 € en 2015 en délégation au Directeur)

**La délibération «ACTION INTERNATIONALE – COOP DECENTRALISEE»
n°14-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour
décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.**

**(DELIBERATION EN POINT 4 du dossier du CA du 12 décembre 2014 - Dossiers
soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la CPAIDD).**

Points d'information

3.2 - Bilan des projets de coopération décentralisée accordés par délégation du Directeur Général

Monsieur COURTECUISSÉ présente, en référence au point n°3.2 du dossier de séance, le bilan des projets de coopération décentralisée accordés par délégation au directeur général.

6 projets sont concernés pour un engagement en année 2 par délégation au directeur général :

- 2 projets au Sénégal,
- 2 projets au Burkina Faso,
- 1 projet au Maroc,
- 1 projet en Ethiopie.

c.f. fiches détaillées de bilan du dossier de séance.

Monsieur COURTECUISSÉ présente un focus particulier en séance sur le projet en Ethiopie (ci-joint en annexe 1 du procès-verbal le diaporama de présentation).

Remarques :

Monsieur DANLOUX demande si le projet en Ethiopie mené par l'association Inter-aide met en place un système d'hydraulique agricole associé ou s'il ne s'agit que d'abreuvement associé.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme qu'il n'y a pas de système d'hydraulique agricole associé développé dans le projet.

Il fait remarquer que la zone est assez humide, la demande est donc moindre en irrigation que pour d'autres pays. Les points d'eau peuvent par ailleurs servir à irriguer et favoriser certaines cultures.

Monsieur COURTECUISSÉ ajoute qu'Inter-aide met en place des projets de coopération décentralisée essentiellement liés à l'eau et l'assainissement.

3.3 - Information sur l'appel à petits projets

Monsieur COURTECUISSÉ présente, en référence au point n°3.3 du dossier de séance, une information sur l'appel à petits projets.

5 projets ont pu être évalués et ont bénéficié d'une participation financière par décision par délégation du directeur général.

Remarques :

Monsieur SCHEPMAN souligne que des militants très impliqués sont nécessaires pour porter des petits projets.

Ce sont souvent des associations de bénévoles.

Madame DHÉNIN-VERBRUGGHE demande si ces petits projets font l'objet d'un compte-rendu de réalisation transmis à l'agence.

Monsieur COURTECUISSÉ confirme que, comme pour les autres projets classiques, les associations transmettent à l'agence un petit rapport de réalisation illustré et comptable de leur projet.

Monsieur SCHEPMAN ajoute que les agences organisent également de façon mutualisée des déplacements de leurs experts sur place pour des missions d'évaluation.

4 - COOPERATION INSTITUTIONNELLE ET ACTIONS JEUNESSE

Monsieur COURTECUISSÉ et Madame DERICQ présentent le point n°4 tel que figurant dans le dossier de séance :

- Point 4.1 – Les Instances Jeunes
- Point 4.2 – Information sur les accords de coopération institutionnelle de l'Agence de l'Eau Artois Picardie
- Point 4.3 – Prolongement du programme d'activités de coopération institutionnelle avec le bassin Del Chili (Pérou) avec l'appui de l'Office National de l'Eau
(décisionnel)
- Point 4.4 – 7^{ème} Forum Mondial de l'eau (Daegu – Gyeongbuk (Corée du Sud) – 12 au 17 Avril 2015 – Appui au partenariat français pour l'eau (PFE)
(décisionnel)
- Point 4.5 – Projet de document en version espagnole et anglaise sur l'expérience française en matière de Comité de bassin

Point 4.1. Les Instances Jeunes

Point d'information

Madame DERICQ présente l'actualité des instances Jeunesse (Parlement des Jeunes pour l'Eau du bassin Artois-Picardie, Parlement des Jeunes pour l'Eau de l'Escaut, Parlement européen de la Jeunesse pour l'Eau, Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau).

Madame DERICQ évoque particulièrement la 12^{ème} rencontre du Parlement Européen de la Jeunesse pour l'Eau qui se tiendra à Douai du 2 au 6 décembre 2014.

Cet événement réunira 45 jeunes du Parlement Européen de la Jeunesse pour l'Eau et 6 jeunes du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau.

Le programme détaillé se trouve dans le point de présentation (repris sous forme de tableau dans le diaporama de séance (ci-joint)).

	01/12/2014	02/12/2014	03/12/2014	04/12/2014	05/12/2014	06/12/2014	07/12/2014
9h	Accueil participants	Ouverture officielle Présentation des jeunes & des délégations Théâtre de Douai	séances de Travail		Préparation du Tv Show "Tv Show" "Qu'est-ce qu'être un acteur de l'eau?" **	séance du Comité de bassin (Hémicycle Hôtel de Région) Présentation des travaux Lille	Départ des participants
			Thème 3 *	Thème 4 *			
12h							
Pause Lunch	Collation à l'agence, remise des clefs et dossier participant	Cocktail déjeunatoire Mairie de Douai	Déjeuner Restau U Maison des élèves		Déjeuner Restau U Maison des élèves		Déjeuner sur place
14h	Présentation du programme de la logistique	Séances de Travail Thème 1 * Thème 2 *	Session de formation "Communication/Gestion de projet" Entretiens domestiques Bases de la campagne Water Messengers		Mise en commun des travaux	Préparation de la Déclaration	Visite du Musée de la piscine à Roubaix
18h							
Dîner	Dîner	Repas & soirée culturelle à l'AEAP	Dîner		Dîner AEAP		Travaux de briefing / Préparation du PMIE avec les représentants régionaux + 1 représentant européen + la team
20h	Préparation de la cérémonie du lendemain			Suite des travaux		Suite des travaux & Présentation de la déclaration	
22h					Dîner à Lille		

Madame DERICQ invite les membres du Comité de Bassin à participer au vélo mapping le mercredi 3 décembre de 16h à 18h dans la cour de l'hôtel de ville de Douai (des invitations leur ont été adressées par courrier).

Cette opération est organisée en relais à la campagne « water messengers ».

Le but est de pédaler sur des vélos spéciaux servant à produire de l'énergie pour faire monter les enchères sur des projets de solidarité internationale dans le domaine de l'eau impliquant des jeunes.

La participation des membres du Comité de Bassin peut se faire par petite séquence ou plus, l'ensemble constituant une équipe.

A noter également que les jeunes parlementaires participeront au Comité de Bassin du 5 décembre décentralisé au Conseil Régional Nord Pas-de-Calais et présenteront leurs travaux.

Remarques :

Monsieur THIBAUT précise que la séance du Comité de Bassin du 5 décembre 2014 débutera par la séquence avec les Jeunes Parlementaires.

Ceux-ci présenteront :

- le bilan des actions du Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau depuis le dernier forum mondial de l'eau de Marseille en 2012,
- leurs travaux développés au cours de leur semaine de présence à Douai en vue du prochain forum mondial de l'eau de Daegu 2015,

Cette présentation sera intégrée au point du Comité de Bassin concernant la préparation du forum.

Il s'agit du point débat « Présentation des travaux du 12^{ème} Parlement Européen de la Jeunesse pour l'Eau (PEJE) et proposition du bassin Artois-Picardie en vue du forum mondial de l'eau à Daëgu ».

Point 4.2.
**Information sur les accords de coopération institutionnelle
de l'Agence de l'Eau Artois Picardie**

Point d'information

Monsieur COURTECUISSSE présente, en référence au point de présentation, l'information sur les accords de coopération institutionnelle de l'agence.

Remarque :

En réponse à Monsieur DEFLESSELLE, Monsieur THIBAUT précise que ce sera Monsieur FLAJOLET, Président du Comité de Bassin, qui se rendra au Pérou en Décembre 2014 à l'occasion notamment de l'événement continental en Amérique du Sud sur la préparation du 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Point 4.3.
**Prolongement du programme d'activités de coopération institutionnelle avec le bassin
Del Chili (Pérou) avec l'appui de l'Office National de l'Eau**

Point décisionnel

Monsieur COURTECUISSSE présente, en référence au point de présentation, le dossier de demande de participation financière concernant le prolongement du programme d'activités de coopération institutionnelle avec le bassin Del Chili (Pérou).

- 1) **DOSSIER EN FAVEUR DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU : PROLONGEMENT DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE COOPERATION INSTITUTIONNELLE AVEC LE BASSIN DEL CHILI (PEROU), PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE AUTORITE DE BASSIN ET DE MISE EN ŒUVRE DE REDEVANCES POUR L'USAGE DE L'EAU ET LE REJET D'EAUX USEES (PHASE 2)** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Les partenaires financiers de ce projet d'un budget total de 75 916 euros TTC sont les suivants :

Financier	Montant
ANA (Agence Nationale de l'Eau) - Pérou	40 000 euros
<u>Agence de l'eau Artois-Picardie</u>	<u>29 616 euros</u>
Office International de l'Eau	6 300 euros

Remarques :

En réponse à Monsieur DANLOUX, Monsieur COURTECUISSÉ confirme que des campagnes de communication sont menées par l'autorité de gestion de l'eau au Pérou (Autorité nationale de l'eau) sur la mise en place des redevances. Elle réalise beaucoup de projets de communication et de sensibilisation des populations.

Les péruviens sont très sensibles aux questions de l'eau.

L'exploitation minière est un des éléments qui a permis l'émergence du système des redevances.

L'exploitation minière génère des dégâts importants sur l'environnement. La pression de la population a amené les exploitants miniers à accepter de payer des redevances pour améliorer la situation.

Les sources de redevances au Pérou proviennent :

- d'exploitants miniers,
- d'exploitants agricoles,
- de particuliers.

Monsieur COTEL souligne la qualité de cette coopération institutionnelle, le Pérou prenant exemple sur le système des agences de l'eau françaises.

**La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier.
Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.**
(participation financière : 29 616 € en 2014 – Phase 2)

Point 4.4.
7ème Forum Mondial de l'eau Daegu – Gyeongbuk (Corée du Sud)
12 au 17 Avril 2015
Appui au partenariat français pour l'eau (PFE)

Point décisionnel

Monsieur SCHEPMAN présente, en référence au point de présentation, le dossier de demande de participation financière concernant la conception, la réalisation et l'animation du stand France au 7^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

Il souligne combien le système de l'eau français est mondialement reconnu.

- 1) **DOSSIER EN FAVEUR DU PARTENARIAT FRANÇAIS POUR L'EAU DANS LE CADRE DU 7EME FORUM MONDIAL DE L'EAU DE DAEGU** (c.f. tableau financier récapitulatif ci-après + détails du point de présentation du dossier de séance de la CPAIDD repris en point n°4 du dossier du CA du 12 décembre 2014).

Les partenaires financiers sur ce projet sont :

Partenaires principaux	%	Montant euros TTC
Les Agences de l'Eau	46,92	220 500
Véolia Environnement	7,64	35 880
Suez Environnement	7,64	35 880
EDF	7,64	35 880
SIAAP	10,64	50 000
SEDIF	7,64	35 880
AFD	7,64	35 880
MAE	4,26	20 000
TOTAL		469 900

Il est demandé à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie une participation financière de 7,04% de la part des Agences de l'Eau, soit 15 523 €.

Madame MARTIN, en complément de la présentation de Monsieur SCHEPMAN, prend la parole à la place de Monsieur COURTECUISSÉ qui ne peut s'exprimer en raison de sa qualité d'administrateur suppléant du PFE (application de la charte de déontologie).

Elle confirme que le PFE va s'occuper de l'installation du stand eau France. Il portera la voix de la France, notamment en mettant en valeur le fait qu'elle a 50 ans d'expérience dans le domaine de l'eau en s'appuyant sur le principe pollueur-payeur.

Le message sera transversal, comme décrit dans le point de présentation.

Madame MARTIN fait remarquer que le niveau de participation des Agences de l'Eau (46,92 %) est nettement inférieur à celui sollicité pour le Forum Mondial de l'Eau de Marseille en 2012. Il est équivalent à celui attribué pour le Forum Mondial de l'Eau en Turquie en 2009.

Pas de remarque.

La CPAIDD du 7 novembre 2014 apporte un avis favorable à l'unanimité au dossier. Dossier transmis pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.
(participation financière : 15 523 €)

La délibération «ACTION INTERNATIONALE – COOP INSTITUTIONELLE» n°14-A-... reçoit l'avis favorable à l'unanimité de la CPAIDD et est transmise pour décision du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014.

(DELIBERATION EN POINT 4 du dossier du CA du 12 décembre 2014 - Dossiers soumis à décision du Conseil d'Administration après avis de la CPAIDD).

Point 4.5.
Projet de document en version espagnole et anglaise sur l'expérience française en matière de Comité de bassin

Monsieur **COURTECUISSÉ** présente, en référence au point de présentation, le projet de réalisation en interne à l'agence d'un document en version française, espagnole et anglaise sur l'expérience française en matière de Comité de Bassin.

Pas de remarque.

5 - DIVERS

**5.1 – Planning des missions et événements 2014 (actualisé)
et proposition pour l'année 2015**

Monsieur **COURTECUISSÉ** présente, en référence au point de présentation, le planning 2014 des missions et événement et la proposition de planning pour 2015.

Pas de remarque.

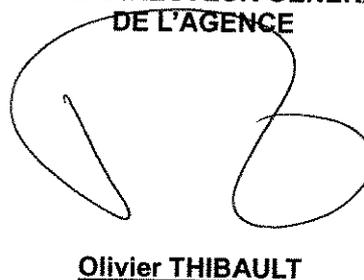
Monsieur **SCHEPMAN** remercie l'ensemble des participants et clôt la séance de la Commission Permanente des Affaires Internationales et du Développement Durable du 7 novembre 2014 à 15h24.

**LE VICE-PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE
DE L'ACTION INTERNATIONALE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

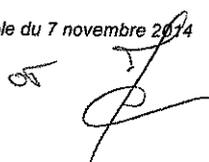


Joël DANLOUX

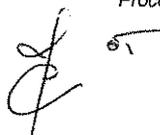
**LE DIRECTEUR GENERAL
DE L'AGENCE**



Olivier THIBAUT



ANNEXE AU POINT N°3.2.

Handwritten signature and initials in the bottom left corner.

3. Coopération décentralisée

3.2 Bilan des projets de coopération décentralisée accordés par délégation du Directeur Général

Exemple de projet :

Accès à l'eau et à l'assainissement dans les Districts de Kacha Bira et Daramalo (Ethiopie)

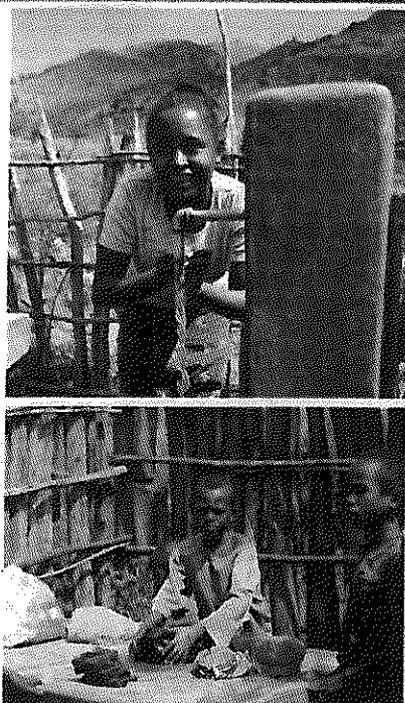
Partenaire du bassin Artois-Picardie : commune de Nouveaux

Structure de réalisation : Inter-Aide

Événement-date-lieu

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux services de maintenance pour les populations rurales isolées de deux zones du sud éthiopien
Districts de Kacha Bira et Daramalo

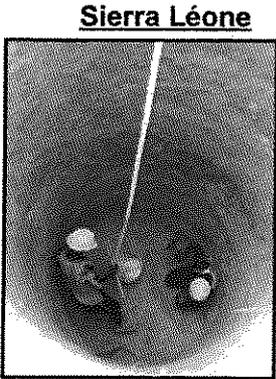
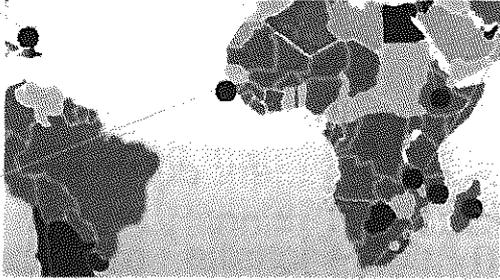
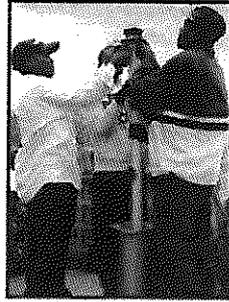


**Présentation Agence de l'Eau Artois Picardie
octobre 2014**

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

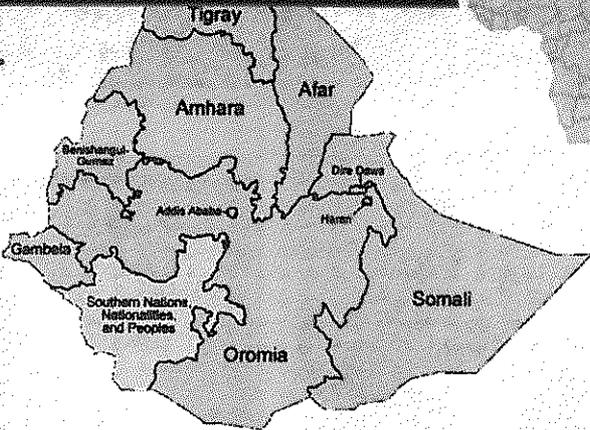
Les programmes d'accès à l'eau potable, hygiène et assainissement d'Inter Aide

Haïti **Éthiopie** **Malawi** **25 projets**

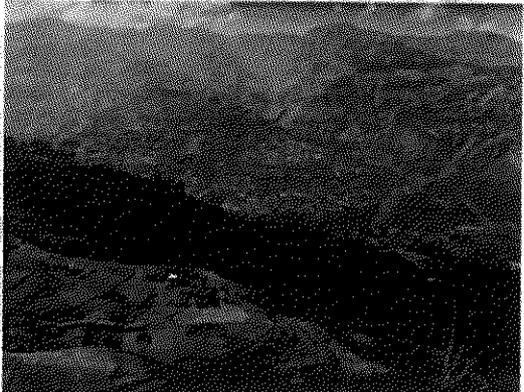


AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

La Région Sud et les zones du Kembatta et du Gamo Gofa



- Zones montagneuses enclavées
- Agriculteurs-éleveurs, agriculture de subsistance – Enset
- Forte densité, « famine verte »



LOT

Contexte de l'accès à l'eau et à l'assainissement

- Consommation moyenne de 5l/pers/jour
- Un accès difficile, surtout en saison sèche, avec parfois 1 heure de marche (19 min en moyenne - aller), limitant les quantités collectées
- Maladies diarrhéiques
- Parasitoses fréquentes affectant le bétail
- Des services publics qui manquent d'expertise et de moyens
- Absence d'acteurs privés

Un contexte favorable à la mise en place d'adductions gravitaires



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

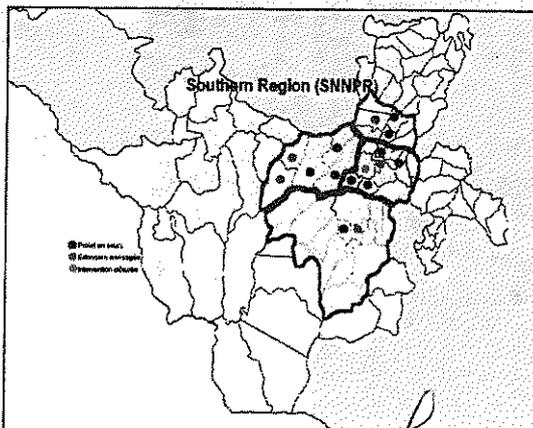
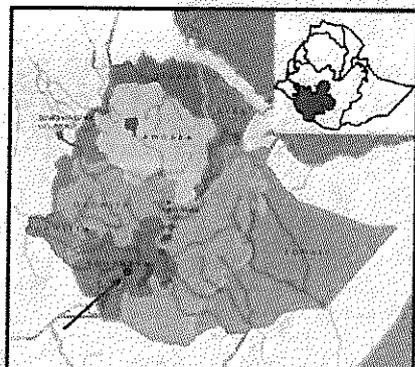
Les projets menés par Inter Aide en Ethiopie

POSITIONNEMENT AUTOUR DE 3 OBJECTIFS PRINCIPAUX :

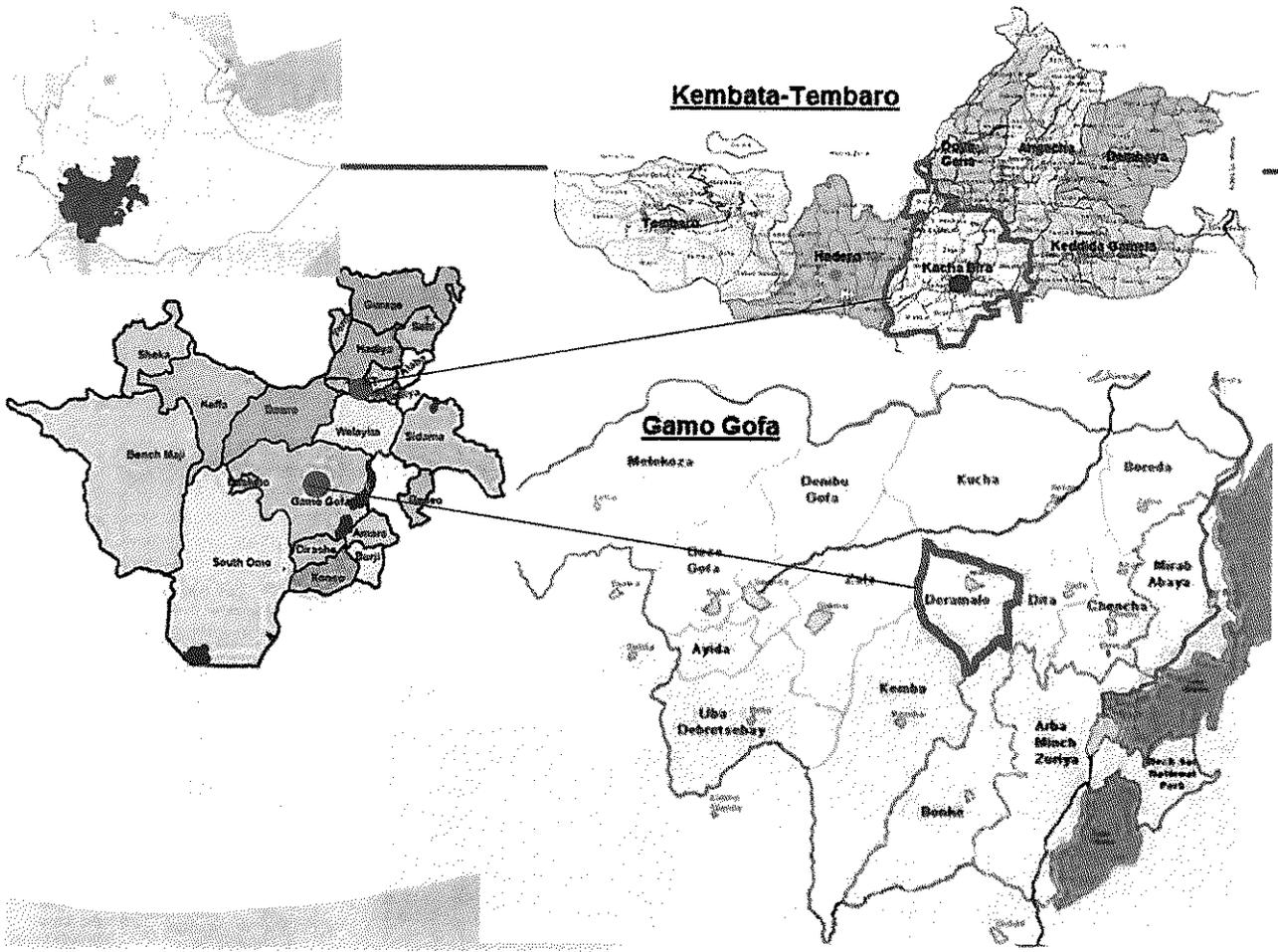
- la construction de systèmes hydrauliques – formation des communautés à leur utilisation
- la mise en place d'approches simples et adaptées pour améliorer les conditions sanitaires
- le développement de systèmes de maintenance et la formation des acteurs locaux

LOCALISATION

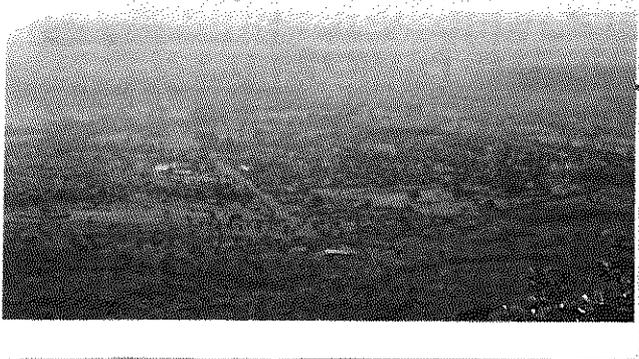
- 8 projets (partenariat RCBDIA) – 14 districts



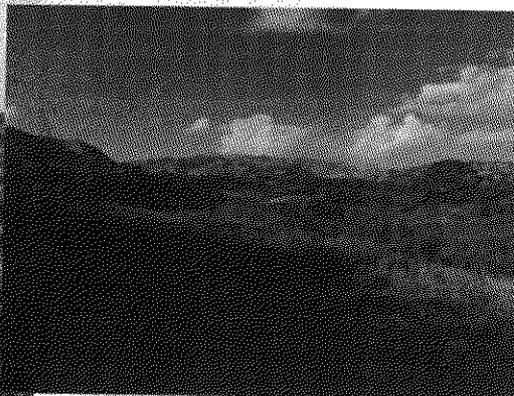
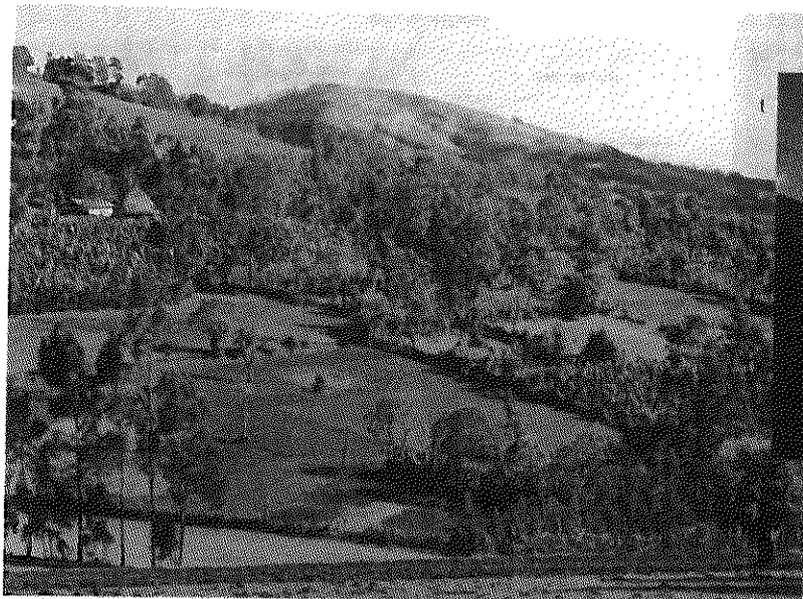
AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001



Daramalo



Handwritten signature or initials.



Kacha Bira



Objectifs et résultats attendus (3 ans)

OBJECTIFS PRINCIPAUX

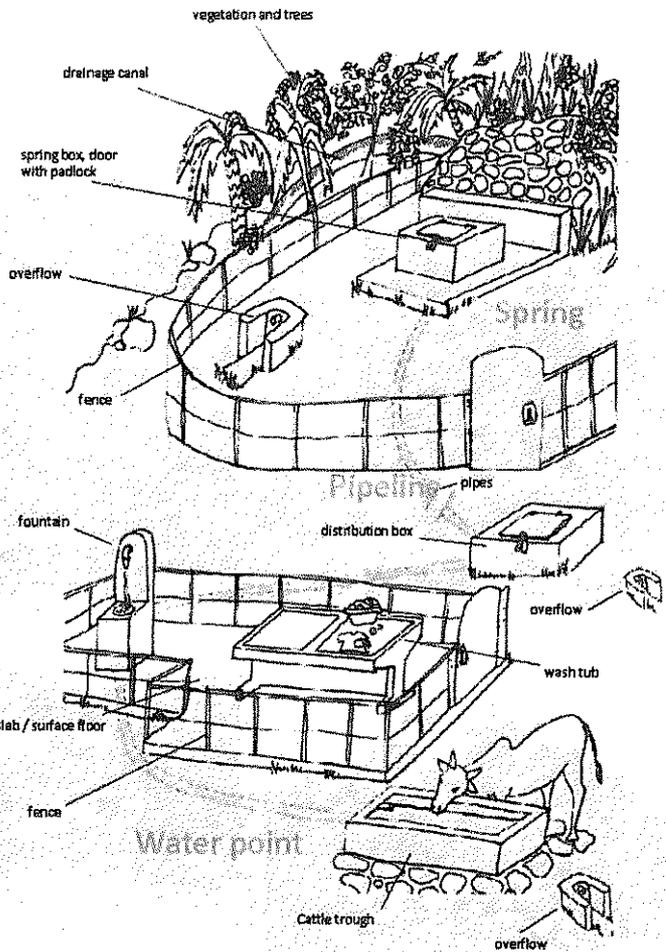
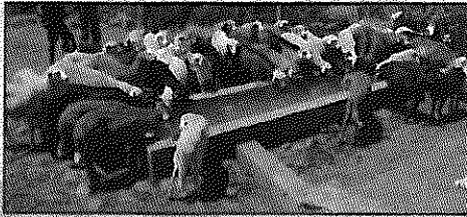
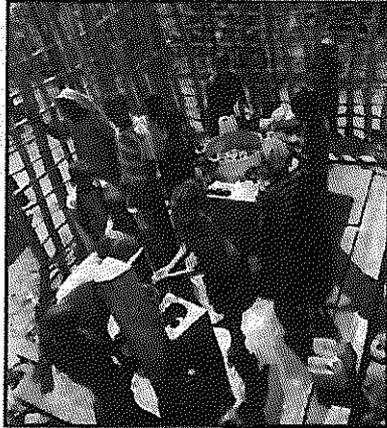
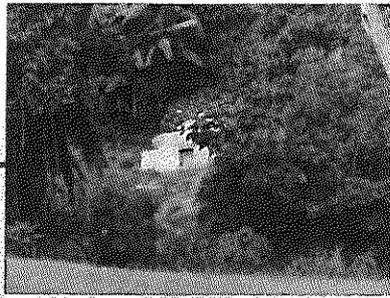
- Augmenter significativement l'accès à l'eau potable
- Améliorer les pratiques des familles en matière d'hygiène et d'assainissement
- Appuyer la mise en place d'un service de l'eau de qualité (appui aux institutions locales)

RESULTATS

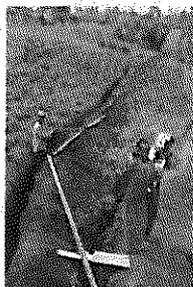
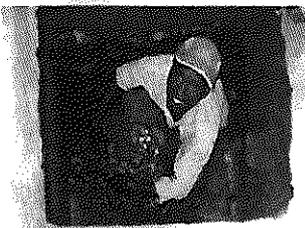
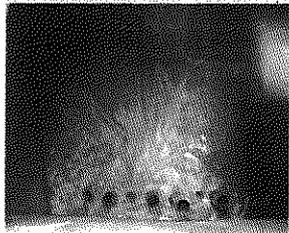
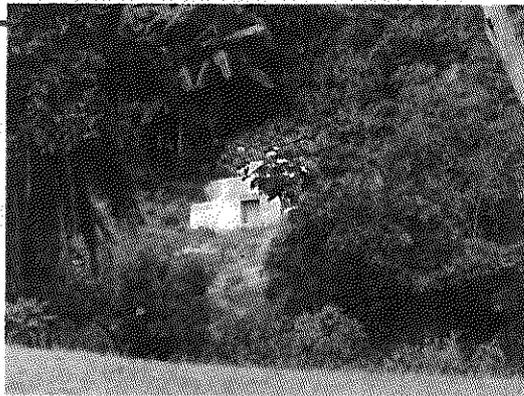
- Construction de 50 points d'eau
- 15 000 nouveaux usagers et environ 5 000 têtes de bétail
- Formation et appui de 50 Associations d'Usagers
- Couverture >90% dans les communautés ciblées
- Formation des agents de santé du gouvernement (HEW)
- Renforcement des capacités des 2 Bureaux de l'Eau
- Appui à la maintenance des ouvrages existants

MOYENS

- Equipe entièrement éthiopienne - appui secteur + expert basé à Addis Abeba
- Coût total: 479 902 €
- Agence de l'Eau Artois Picardie (150 000 €), AFD (301 852 €), apport local valorisé (25 050 €), Ville de Mouvaux

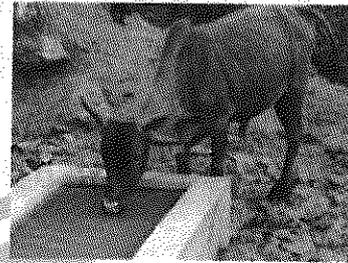
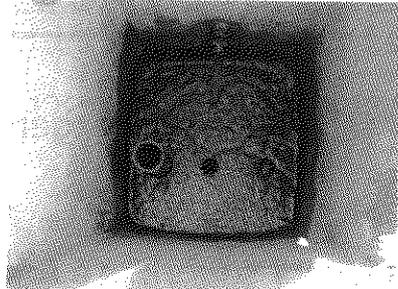


Les captages



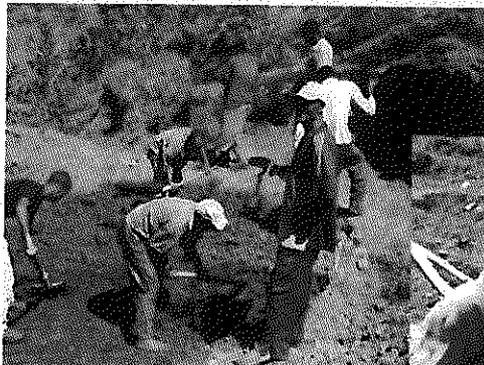
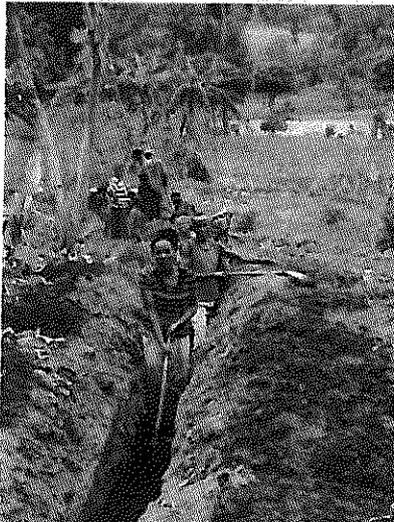
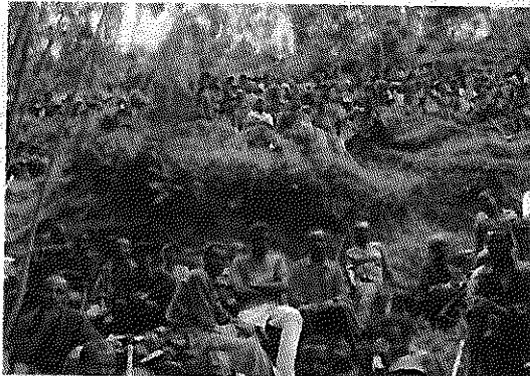
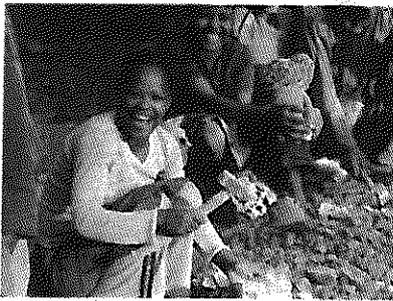
Handwritten signature and number '5'.

Adductions et points d'eau



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Participation communautaire



01
001
OHSAS 18001

Résultats de la première année

- 18 points d'eau construits, gérés par 18 Associations d'Usagers
- 5 380 nouveaux usagers
- 9 captages de sources – 13 km d'adduction
- Tous les villages avec une couverture en latrines supérieure à 95%
- 9 agents hydrauliques formés
- 92% des familles qui ont cotisé sur Daramalo
- Appui à la mise en place des Fédérations d'Usagers dans 6 Kebeles
- Formation sur la maintenance – outil de diagnostic des ouvrages

Réalisations

Woreda	Kebele	Captage	Fontaine	Lavoir	Abreu.	Adduction (m)	Usagers
Daramalo	Zimbe 1.1	1	1	1	1	119	234
	Zimbe 2.1	1	1	1	1	505	192
	Zimbe 3.1	1	1	1	1	465	270
	Manana Abaya 6.1	1	1	1	1	410	270
	Manana Abaya 6.2		1	1	1	1 010	264
	Dara Dime 7.1	1	1	1	1	119	258
	Eli Doze 1.2	0	1	1	1	666	262
	Eli Doze 1.3		1	1	1	1 120	270
	Eli Doze 2.1	1	1	1	1	60	174
	Eli Doze 2.2		1	1	1	1 218	258
	Eli Doze 2.3		1	1	1	660	270
Kacha Bira	Walana 1.3	0	1	0	0	7 048	480
	Walana 1.4		1	1	1		360
	Walana 1.5		1	1	0		408
	Walana 1.6		1	1	1		402
	Walana 1.7		1	1	1		378
	Walana 1.8		1	1	1		360
	Misrak Iesho 1.5		1	1	0		270
		6	18	17	15	13 400	5 380

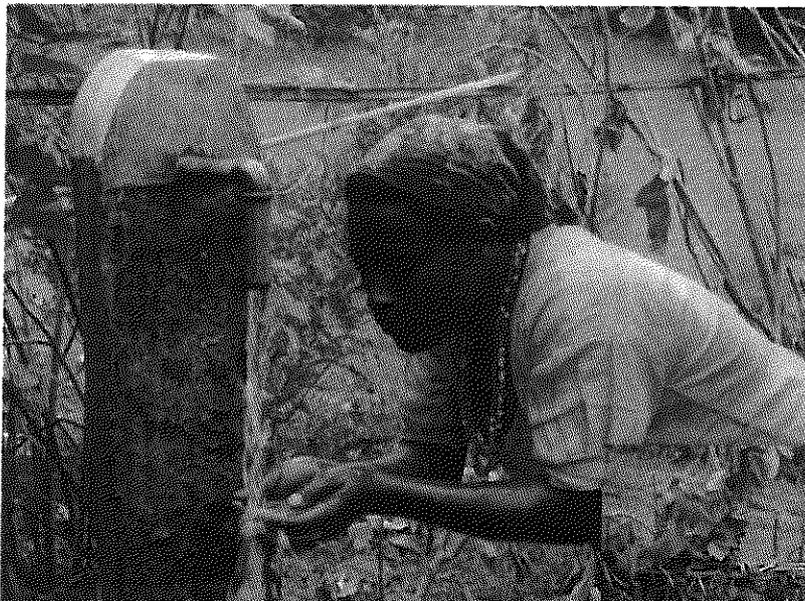
✍️



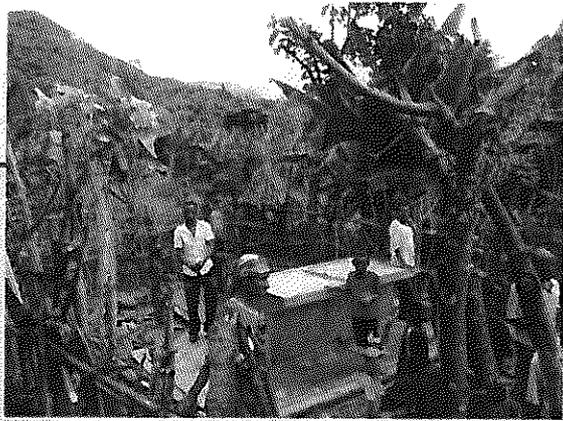
Eli Doze



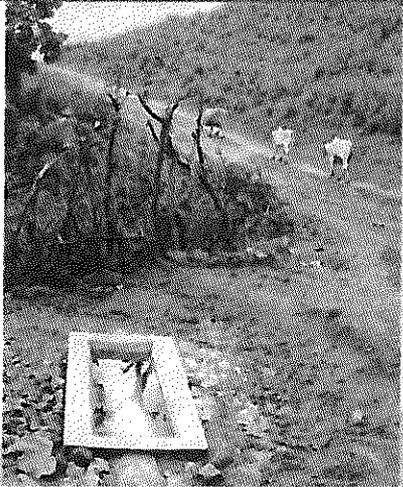
9001
14001
AS 18001



Doze

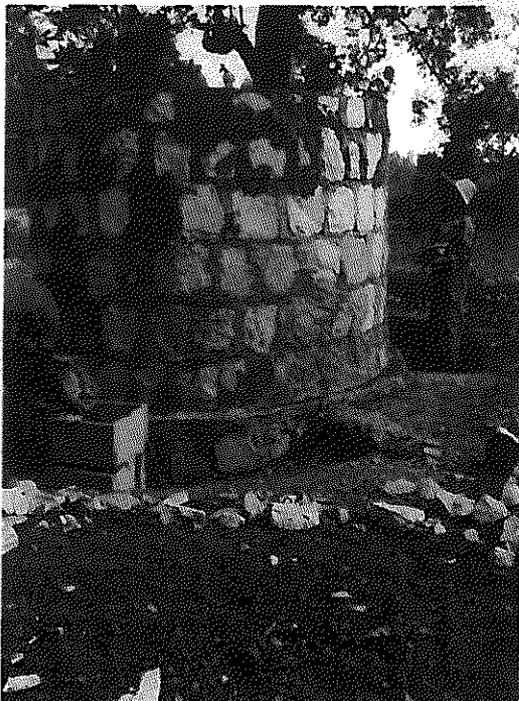


Manana Abaya



9001
14001
AS 18001

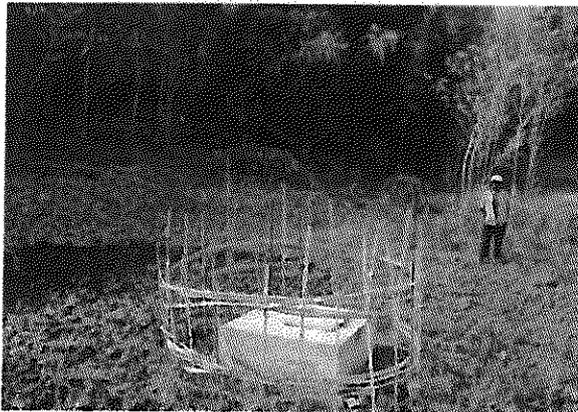
Kacha Bira – réseau de Fachena



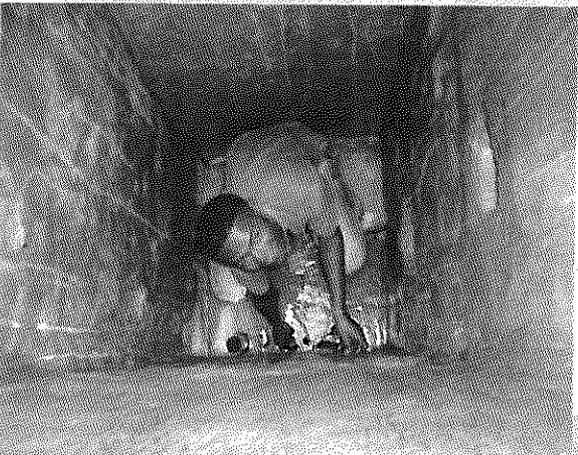
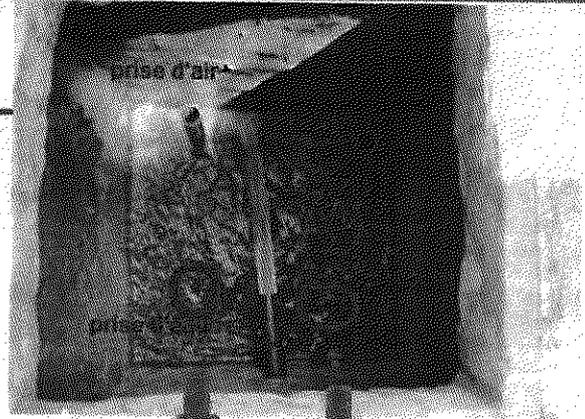
Handwritten signature or initials.



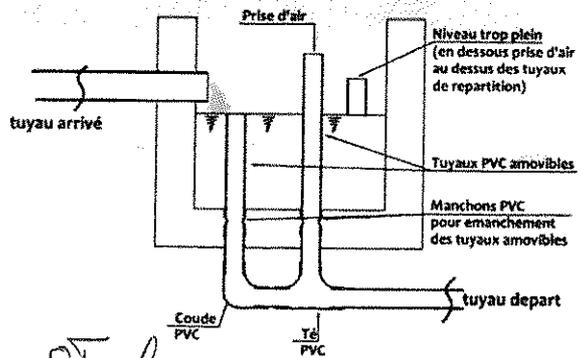
Source de Janata (Kebele de Mino)



Boite de distribution (Eli Doze)

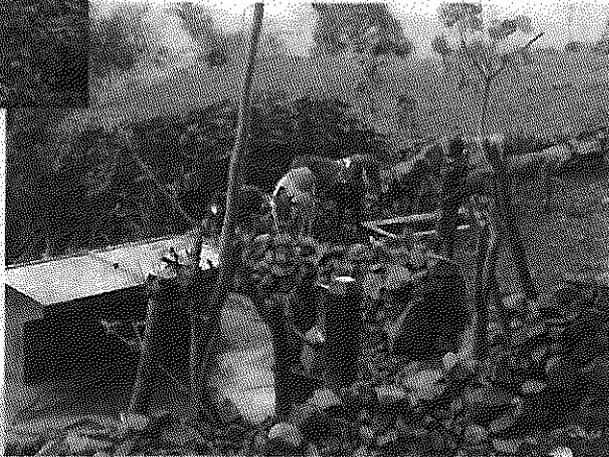
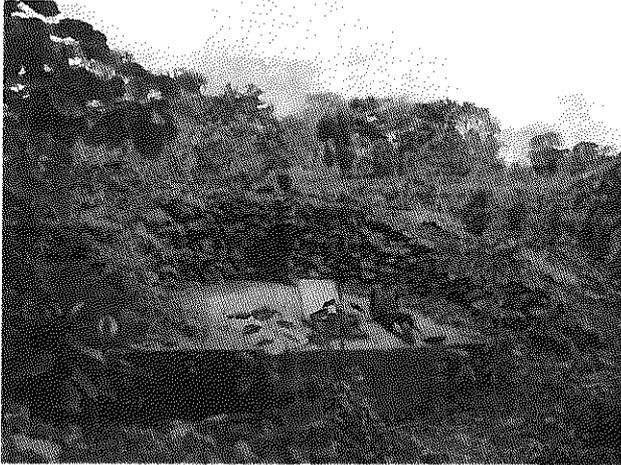


Formation de 9 artisans locaux)



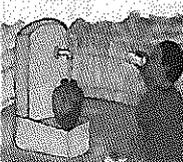
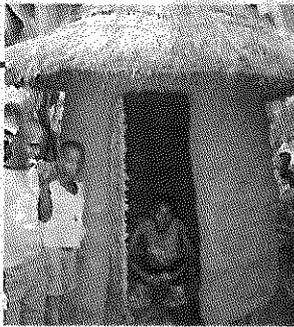
Handwritten signature or initials.

Visite des anciens points d'eau



ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Hygiène et assainissement



- Autour de 3 messages principaux :**
- utilisation d'une latrine (assainissement total)
 - lavage des mains
 - utilisation de l'eau potable

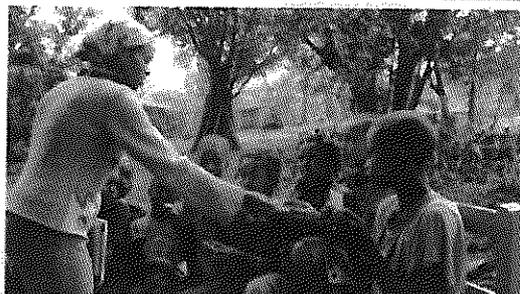
Appui agents de santé du gouvernement HEW

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS - PICARDIE

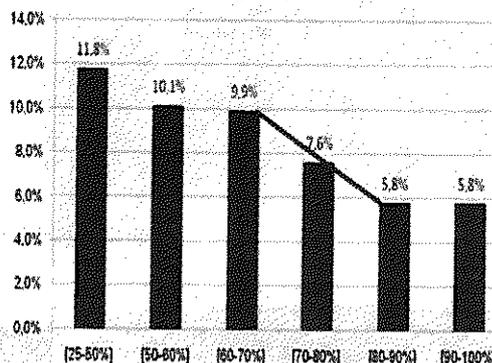
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

7 5

Améliorer les conditions sanitaires

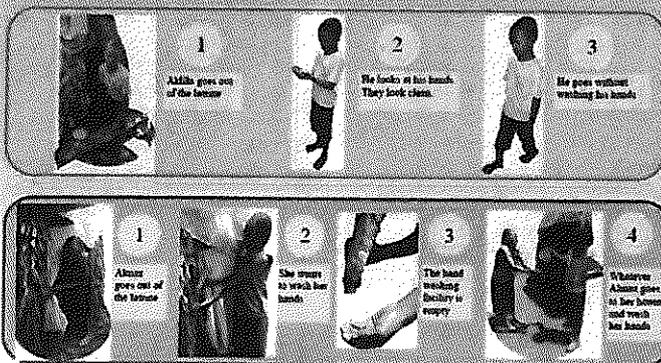


Evolution of the diarrhoea prevalences versus the latrines' coverage



The importance of Hand Washing after latrine use

Vegetation and distance 2 types of attitude toward hand washing practice



AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

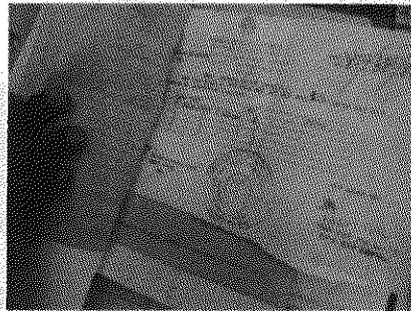
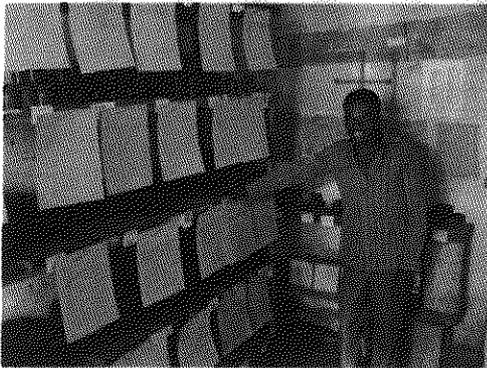
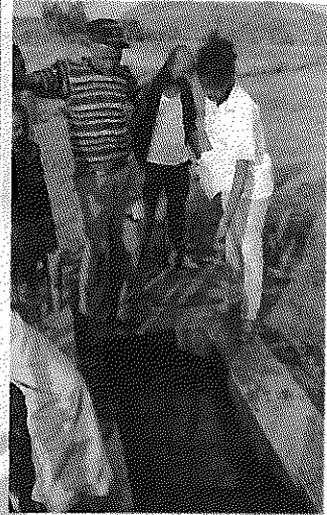
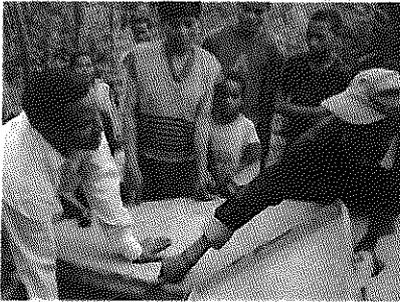
Woreda	Kebele	familles	avant	après	remarques		
Daramalo	Zimbe 1.1	39	33	85%	39	100%	
	Zimbe 2.1	32	25	78%	32	100%	
	Zimbe 3.1	45	40	89%	45	100%	
	Manana Abaya 6.1	48	28	58%	48	100%	
	Manana Abaya 6.2	44	16	36%	44	100%	
	Dara Dime 7.1	43	33	77%	39	91%	
	Eli Doze 2.1	30	25	83%	30	100%	
	Eli Doze 2.2	42	31	74%	42	100%	
	Eli Doze 2.3	54	49	91%	54	100%	
	Eli Doze 1.2	42	38	90%	42	100%	
	Eli Doze 1.3	52	40	77%	52	100%	
	sous-total	471	358	76%	467	99%	
Kacha Bira	walana 1.3	80	79	99%	80	100%	1 nouvelle et 15 rehab.
	walana 1.4	60	57	95%	60	100%	3 nouvelles et 56 rehab.
	walana 1.5	68	68	100%	68	100%	16 rehab.
	walana 1.6	67	63	94%	67	100%	4 nouvelles et 16 rehab.
	walana 1.7	63	62	98%	63	100%	1 nouvelle et 14 rehab.
	walana 1.8	60	58	97%	60	100%	2 nouvelles et 8 rehab.
	misrak lesho 1.5	45	43	96%	45	100%	2 nouvelles et 7 rehab.
	sous-total	443	430	97%	443	100%	

- 254 latrines familiales construites (122) ou réhabilitées (132)
- Étude sur la durabilité et le renouvellement des latrines à Daramalo

AGENCE DE L'EAU
ARTOIS-PICARDIE

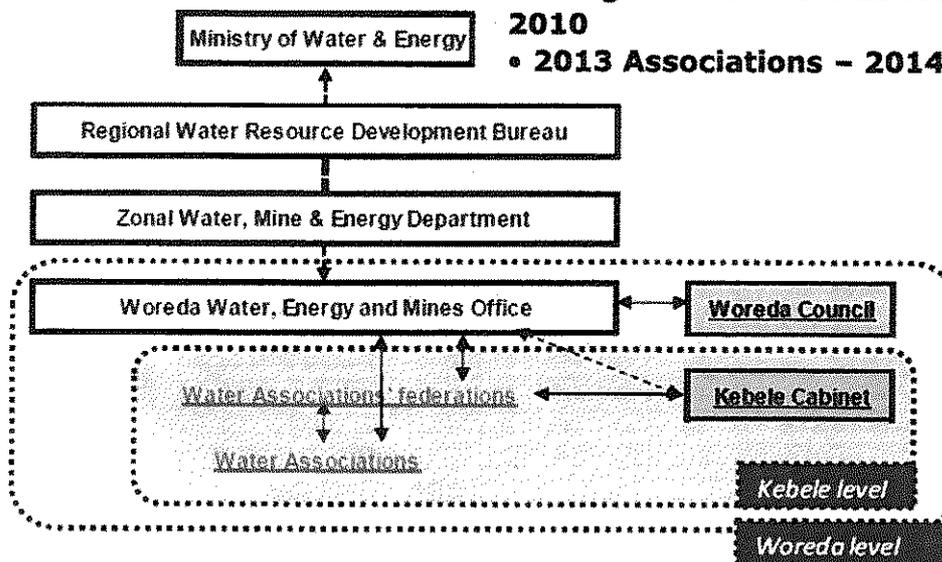
ISO 9001
ISO 14001
OHSAS 18001

Former les acteurs locaux



Evolution et organisation des services publics de l'eau

- Création en 2005
- Augmentation des équipes en 2008-09
- Intégration au sein du Woreda Council en 2010
- 2013 Associations – 2014 Fédérations



Handwritten signature or initials.

Les projets menés par Inter-aide en Ethiopie

EXPERTISE

- Une expertise solide dans la mise en place de systèmes gravitaires
- Un contexte favorable pour des actions ciblées sur l'hygiène et l'assainissement
- Une légitimité auprès des Bureaux de l'Eau



PARTENAIRES

- Agence de l'Eau Seine Normandie – Ville de Versailles
- Ville de Paris
- Fond Eau du Grand Lyon - Véolia
- Agence de l'Eau Artois Picardie – Ville de Mouvaux
- Agence Française de Développement
- Union Européenne
- CDAD et autres privés



Merci !

